

PARTENARIAT CANADA-MEXIQUE

En octobre 2004, le Canada a accueilli l'une des plus importantes délégations officielles à avoir visité le pays ces dernières années lorsque le président du Mexique, M. Vicente Fox Quesada, est venu au Canada à la tête d'une délégation de huit ministres, de parlementaires, de représentants des médias et d'un groupe considérable de gens d'affaires mexicains pour les besoins d'une visite de travail. Le point saillant de cette visite a été le lancement du Partenariat Canada-Mexique (PCM), un forum de dialogue de haut niveau entre les secteurs public et privé, qui rassemblera les chefs de file des milieux des affaires, les universitaires et les hauts responsables des orientations politiques afin de mettre en place des réseaux et des partenariats stratégiques, de faciliter la coopération et de multiplier les possibilités de développement économique et d'investissement.

Le PCM servira de mécanisme pour identifier les secteurs dans lesquels la coopération pourrait être améliorée et favoriser les occasions de développement économique et d'investissement, en ayant comme objectif d'améliorer nos compétitivités en tant qu'économies nord-américaines. Le PCM est une entente de coopération qui complétera l'ALENA et qui ne fera pas double emploi par rapport aux efforts déployés par d'autres forums ou d'autres organisations. Les leaders en titre du PCM sont le premier ministre Martin et le président Fox, qui recevront régulièrement des rapports sur les progrès réalisés. L'approche quadripartite adoptée, à laquelle participeront les secteurs privé et public des deux pays (en tenant compte des suggestions d'universitaires), mettra l'accent sur l'avancement des initiatives.

Pour entamer le processus du PCM, on a créé un groupe d'orientation binational composé de protagonistes clés, qui a élaboré un plan d'action en mars 2005. On prévoit que certains groupes de travail auront déjà obtenu, en juin 2005, des résultats relativement aux possibilités de coopération initialement recensées. D'autres domaines de coopération seront évalués et choisis lorsque le partenariat aura pris de l'ampleur.

biais de ce qui est considéré par plusieurs comme le dernier bastion du protectionnisme mexicain : les droits NPF.

L'agriculture demeure un secteur dans lequel le renforcement du protectionnisme cause des inquiétudes, et c'est pourquoi l'ALENA et son incidence sur le secteur agricole sont maintenant sous les feux des projecteurs. Après la conclusion d'un accord national sur l'agriculture, négocié en 2003 avec les agriculteurs mexicains, le gouvernement s'est engagé à utiliser tous les instruments à sa disposition pour protéger l'industrie agricole, entre autres en mettant en place un plus grand nombre d'obstacles non tarifaires au commerce. Par conséquent, un nombre accru d'enquêtes sur le dumping et sur les mesures de sauvegarde ont été entreprises, des règlements d'application obligatoire ont été adoptés et des droits et autres frais ont été perçus sur les importations.

Accès aux marchés – résultats obtenus en 2004

- Le Canada a négocié des conditions d'importation avec le Mexique dans le but de permettre l'importation de divers produits agricoles, y compris des viandes, des aliments pour animaux domestiques et des céréales.
- En 2004, au sujet de l'ESB, le Mexique a accepté de reprendre les échanges commerciaux pour quelques produits du bœuf additionnels incluant la viande de veau (désossé ou non désossé) provenant d'animaux de moins de neuf mois; les tripes, les joues, et les produits de viande contenant du bœuf et du bœuf préparé (marinés ou autrement préparés) provenant d'animaux de moins de 30 mois; du sérum embryonnaire bovin; le suif pour usage industriel; la nourriture pour animaux domestiques; les abats de chèvre (tête); et la viande, les carcasses et les viscères de chèvre et de mouton.
- En avril 2004, le Mexique a accepté de retirer ses mesures liées à la grippe aviaire pour la viande de canard en provenance du Canada.
- En juillet 2004, le Canada et le Mexique ont signé un plan de travail en vue de la reprise des exportations à destination du Mexique de pommes de terre de semence provenant de toutes les régions du Canada.
- Les travaux en vue de la conclusion d'un accord de reconnaissance mutuelle (ARM) des ingénieurs se sont poursuivis; d'autres professions (actuaire et phytopathologistes) ont été ajoutées à la liste.